Cet avis sur le site TED: http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:248568-2011:TEXT:FR:HTML

B-Bruxelles: Services de développement du personnel 2011/S 149-248568

AVIS DE MARCHÉ

Services

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

1.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT

SMALS

avenue Fonsny 20

Attn: Christophe Stoquart

1060 Bruxelles

BELGIQUE

Téléphone +32 27875898

Courrier électronique (e-mail): Smals-BB-001-016-2011@Smals.be

Fax +32 25111242

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: Point(s) de contact susmentionné(s)

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus: Point(s) de contact susmentionné(s)

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées: Point(s) de contact susmentionné(s)

1.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S)

Autre SMALS est une association d'institutions publiques de sécurité sociale, du secteur des soins de santé et de services publics ayant comme mission de soutenir et d'encadrer de façon proactive et durable les acteurs du secteur social, des soins de santé et de l'Etat dans leur gestion de l'information, de manière qu'ils puissent offrir à leurs utilisateurs un service efficient et efficace.

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

II.1) **DESCRIPTION**

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

Services de management coaching pour soutenir les dirigeants.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services

Services

Catégorie de services: n° 24

Lieu principal de prestation Région Bruxelloise.

Code NUTS BE100

II.1.3) L'avis implique

L'établissement d'un accord-cadre

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre

Durée de l'accord-cadre: Durée en année(s): 4

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats

Le présent marché vise des prestations de services de management coaching pour soutenir les dirigeants.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

79633000

- II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP)
- II.1.8) Division en lots

Non

II.1.9) Des variantes seront prises en considération

Non

II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.2.1) Quantité ou étendue globale

II.2.2) Options

Oui

description de ces options: Les troisième et quatrième années de l'accord cadre sont optionnelles. Les conditions pour l'exercice de cette option sont reprises dans le cahier spécial des charges.

II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION

SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés

Voir cahier spécial des charges.

- III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent Voir cahier spécial des charges.
- III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché
- III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières

Oui

Voir cahier spécial des charges.

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Par sa simple participation à une procédure de marché public, le candidat ou le soumissionnaire atteste sur l'honneur:

- qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations suivantes,
- qu'il est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de concordat judiciaire, ou qu'il se trouve dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations ou réglementations nationales,
- qu'il a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de concordat judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales,
- qu'il a fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle,
- qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 43bis de l'AR du 8.1.1996,

— qu'il a satisfait à ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi.

III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Le candidat transmettra une déclaration concernant le chiffre d'affaires total de la société et son chiffre d'affaires pour les services demandés et ce pour les trois dernières années. L'adjudicateur attire l'attention des soumissionnaires, sur le fait que les deux types de chiffre d'affaires demandés doivent être communiqués et clairement séparés. Un candidat peut, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver au pouvoir adjudicateur que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

III.2.3) Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Le candidat:

- indiquera la liste des principaux services analogues effectués pendant les 3 dernières années, indiquant,
- le montant,
- la date.
- le destinataire public ou privé,
- une description de la mission,
- les coordonnées d'une personne de contact. SMALS pourra contacter certaines des références citées afin de recueillir leur expérience.

Transmettra une déclaration mentionnant le nombre de personnes en charge des services demandés au moment de la candidature.

Le candidat transmettra la description de l'infrastructure technique de la société, des mesures qu'elle met en œuvre et les possibilités offertes permettant de garantir l'exécution du marché.

Un candidat peut faire valoir les capacités d'autres entités quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver au pouvoir adjudicateur que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s)

Les références doivent être en adéquation avec les services demandés.

Le nombre de personnes en charge des services demandés au moment de la candidature doit être au minimum de 3.

III.2.4) Marchés réservés

III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

- III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière
- III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation

SECTION IV: PROCÉDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure

Négociée

Des candidats ont déjà été sélectionnés Non

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier Oui

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée

Non

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur Smals-BB-001.016/2011-EU-F02 0

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché

- IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires
- IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation 12.9.2011 14:00
- IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés
- IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation français. néerlandais.
- IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre
- IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE
- VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES

Non

VI.3) AUTRES INFORMATIONS

Afin de faciliter l'accès au marché, les candidats peuvent obtenir un dossier de candidature type en envoyant une demande par courrier électronique à l'adresse Smals-BB-001-016-2011@Smals.be.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

- VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours
- VI.4.2) Introduction des recours
- VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours
- VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS:

3.8.2011